



Syndikat Eisenbahnen FNCTTFEL/Landesverband vum OGBL

Section BU

Luxembourg, le 13 septembre 2024

Concerne : Questions proposées par les délégués du personnel de la section BU pour la réunion auprès du Chef de Service en date du 24 septembre 2024.

1. Présentation de la situation 2024 des reliquats en journées improductives.
2. Suite à l'implémentation d'un tour de nuit, les délégués demandent des explications ainsi que les raisons de cette décision. De plus, ils s'opposent à la planification de ce tour de nuit, notamment parce qu'il est placé entre deux tours de soirée. En conséquence, les délégués demandent que l'agent soit libéré après ce tour de nuit
3. Les délégués demandent à recevoir les courriels classifiés « restreint, interne et public » sur leurs adresses électroniques privées. En effet, la politique de classification des informations et la PSSI ne prévoit pas de mesures spécifiques quant aux adresses courriels utilisées, à condition que les informations « restreint » ou « interne » soient envoyées à des agents CFL (personnes physiques). Cependant, les responsables du Service BU s'opposent à l'inclusion des adresses privées dans la liste de distribution des informations destinées aux délégués du personnel, compliquant ainsi leur tâche de manière inutile.
4. Avec l'achèvement des travaux du tram, la signature du nouveau contrat entre l'État et les CFL pour les autobus, les changements dans l'organisation du bureau de planification BU, les délégués demandent que l'ancien roulement, qui existait avant le tram, soit réintroduit. Nous demandons également que les tours de services fixes soient remis en place.
5. Les délégués demandent une augmentation de 100 points pour la masse d'habillement, ce qui porte le total à 350 points, afin de tenir compte de la commande de chaussures.
6. Les délégués demandent qu'une réunion soit organisée avant la fin de l'année afin de discuter des nombreuses modifications nécessaires qui doivent encore être apportées à l'IS40.
7. Les délégués demandent les clarifications suivantes concernant l'application de l'IG 38.
 - a. Quelle est la procédure en cas d'accident ou d'agression d'un CR en dehors des heures d'ouverture du bureau ?
 - b. Pourquoi les délégués ne sont-ils pas informés lorsqu'un accident ou une agression se produit ?
 - c. À ce jour, combien de CIS pour agression ont été établis par les CR et quel est le nombre d'accidents de travail recensés pour l'année en cours ?
8. Les délégués souhaitent avoir des informations plus détaillées sur les statistiques « Journées improductives et taux d'absentéisme », présentées lors de la réunion de la Délégation Centrale du Personnel du 27 juin 2024. Selon les chiffres présentés, le département BU a le taux d'absentéisme le plus élevé, et ce dans la catégorie 3 – Personnel de conduite sur route. À ce propos, les délégués aimeraient savoir :
 - a. Est-ce que les responsables du Service BU connaissent les causes pourquoi le taux d'absentéisme est si élevé ?
 - b. Y a-t-il des différences dans le taux d'absence entre les réservistes et les CR qui font partie d'un roulement ?

ZESUMMEN - MÉI GROUSS - MÉI STAARK

Syndikat Eisebunnen FNCTTFEL/Landesverband vum OGBL

Section BU

9. Lors de la réunion du 4 mars 2024, les délégués avaient demandé un temps supplémentaire pour l'allocation du bus (Question 3/24). Du fait que la réponse n'était pas satisfaisante, les délégués demandent une clarification concernant l'annonce du bus auprès de l'AO. À l'heure actuelle, les CR sont informés du numéro du bus seulement 20 minutes avant le départ, ce qui n'est toutefois pas suffisant. De ce fait, nous voulons que les 20 minutes commencent à compter à partir de la remise en marche (EinW).
10. Les délégués souhaitent connaître la situation de la classe francophone. Quels ont été les critères de réussite des examens linguistiques ? Comment se présentent les prochaines étapes ? Est-ce que ces CR vont bénéficier d'un encadrement particulier ?
11. Suite au remplacement des sièges conducteurs, les délégués demandent qu'ils soient correctement ajustés. De nombreux sièges sont réglés trop bas, voire trop hauts, dans leur position initiale.

Divers

- a. Quelle est la situation de la commande des uniformes pour 2024 ?
- b. Lors de la réunion auprès du Chef de Service en date du 11 juin 2024, les délégués ont fait part de la situation au P+R de Junglinster. (Question 25/24). Dans ce contexte, nous aimerions savoir quelles démarches ont été prises ? Est-ce que la commune a été contactée entretemps ?

Les délégués du personnel de la section BU



David Arlé
Délégué titulaire



André Marques de Paiva
Délégué titulaire



Gast Schoumacker
Délégué suppléant



Steve Kerschen
Délégué suppléant



Scan me!